



FAIRE UN DON AUPRES DE LA FONDATION HERMIONE C'EST...



Soutenir la formation aux métiers manuels : métiers liés à la construction navale traditionnelle dans un cadre à but pédagogique, pour des publics en difficulté d'apprentissage ou en rupture sociale.



Favoriser l'insertion et l'intégration de jeunes en déshérence, inaptes à une scolarité traditionnelle.



Former des jeunes volontaires (bénévoles) à la manœuvre d'un grand voilier dans le cadre d'une démarche d'intégration citoyenne et d'ouverture au monde.



Développer la sensibilité des jeunes aux problèmes environnementaux.



S'appuyer sur les valeurs et la notoriété de l'Hermione pour promouvoir des filières de métiers et des processus d'apprentissage insuffisamment valorisés aujourd'hui dans la société française, aux fins de susciter l'intérêt de jeunes en questionnement sur leurs orientations professionnelles vers ces filières.



Permettre aux jeunes de porter des valeurs, celles acquises auprès de l'Hermione, dont ils seront fiers.

EN SOUTENANT LA FONDATION HERMIONE VOUS...



Participez à renforcer les valeurs d'engagement, de passion, de transmission et de solidarité auprès des jeunes générations.



Avez la possibilité de créer du lien avec l'équipage professionnel et les gabiers volontaires (matelots) pour comprendre le vécu en mer et partager un moment de vie unique.



Bénéficiez d'un support exceptionnel et original, vivant, humain pour faire vivre votre politique de responsabilité sociétale et environnementale.



Pour les entreprises : donnez l'occasion à vos clients, partenaires, salariés de favoriser et soutenir le programme de formation et d'intégration de jeunes en difficulté, leur donner accès à une vie professionnelle et par conséquent une reconnaissance sociale.



Sortez les jeunes formés de l'exclusion.

Fondation
HERMIONE



Sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion

BON DE SOUSCRIPTION

Je désire faire un don de euros
pour contribuer à la FONDATION HERMIONE
sous l'égide de FACE
(Fondation Agir Contre l'Exclusion)

- Dons défiscalisables -

Particuliers :

66% du montant de votre don à la fondation Hermione est déductible de votre impôt sur le revenu.
Ex : un don de 100€ vous revient à 34€.

75% du montant de votre don à la fondation Hermione est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière.
Ex : un don de 100€ vous revient à 25€.

Entreprises :

60% du montant de votre don à la fondation Hermione est déductible de votre impôt sur les sociétés - sous réserve d'assujettissement à l'impôt sur les sociétés et respect des règles en vigueur.
Ex : un don de 100€ revient à 40€ à votre entreprise.

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation FACE.

Vous pouvez également effectuer votre don sur le site :
www.helloasso.com/associations/fondation-hermione

NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Téléphone :

Signature du donateur :

Coupon réponse accompagné du chèque règlement
(à l'ordre de la FONDATION HERMIONE)

à envoyer à Fondation Hermione - Place Amiral Dupont
BP 70177 - 17308 ROCHEFORT CEDEX

Contact : fondation@hermione.com

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont uniquement destinées au service administratif de la Fondation. Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Nous nous engageons à affecter l'ensemble des dons aux projets définis dans l'objet de la Fondation.